Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélico) : **SAF Huez** Tél : 04.76.80.65.49 Fax : 04.76.80.42.29

Bénéficiaires : **LCME université de savois**

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	**Date du vol**	**Aire de départ (DZ vallée)**	**Aire d'arrivée (DZ haute)**	**Transport de Matériel (Nb rotation)**	**Transport de personnes (Nb rotation)**	**Nombre total de rotations prévues**
Prélèvements dans le lac	23/09/2014	Venosc	Lac de la Muzelle	1	0	1
Descente des poubelles	23/09/2014	Venosc	Refuge de la Muzelle	1	0	1

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l' aéronef (type / couleur / immatriculation) :
ECUREUIL NOIR

Nom du pilote :

A Huez
Le 18/09/14, Gilles Sarret

Autorisation accordée n° 408

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 18/09/2014
Le Directeur,
Copie au secteur de : Oisans

Préconisations du Parc national :

A , le :